



CONSULTATION SEML Hélioparc Pau Pyrénées

COCKTAIL – 3 JUILLET

Cahier des charges

Vos contacts :

Direction : Olivier Farreng : o.farreng@helioparc.fr

Organisation : Carine Moulia : c.moulia@helioparc.fr

[Contexte](#)

La technopole Hélioparc célébrera ses 30 ans lors d'une cérémonie le 3 juillet. L'animation se déroulera en fin de journée (horaires à confirmer). Un temps de discours sera prévu, qui se terminera par un cocktail.

[Prestation](#)

Demande :

- Prestation milieu/haut de gamme comprenant :
 - o Prestations alimentaires
 - 6 et/ou 8 pièces salées
 - 3 et/ou 4 pièces sucrées
 - o Boissons
 - Eau / jus de fruits
 - Champagne et / ou vins
- Une attention particulière pourra être apportée sur des propositions éco-responsables (recyclage, produits locaux, ...).

Indications :

- Date de la réception : lundi 3 juillet
- Lieu de service : sous chapiteau, dans l'enceinte d'Hélioparc
- Heure estimative de service : 19h30
- Nombre de convives : environ 300
- Cocktail debout avec plusieurs zones pour faciliter la circulation des convives
- Configuration de l'espace : à définir. Pour le devis, merci de proposer 16 mètres de buffet et 24 mange debout (diamètre 80)

Le devis devra comprendre :

- Les prestations alimentaires
- Les boissons
- Le matériel complet
- La décoration des buffets
- Le personnel de service
- Le transport, mise en place et débarrassage

Le prestataire devra préciser dans le devis :

- L'espace traiteur à prévoir : zone de préparation, prises électriques, gestion des déchets, ... ainsi que tout autre élément technique facilitant sa prestation
- les prestations hors budget : heures supplémentaires, boissons supplémentaires, ...
- les conditions de règlement

CONTENU DES OFFRES :

Le candidat devra fournir :

- un devis détaillé pour chacune des prestations attendues.
- une liste de références concernant des prestations similaires
- des propositions alternatives ou complémentaires aux demandes exprimées, chiffrées et argumentées, seront les bienvenues.

CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES

Elles devront être remises avant le mercredi 24 mai (minuit) soit :

- Par courrier postal, adressées à Technopole Hélioparc -2 avenue Pierre Angot – 64053 Pau Cedex 9 (le cachet de la Poste faisant foi)
- Soit déposées directement auprès du secrétariat de la technopole : 2 avenue Pierre Angot – 2 Avenue Pierre Angot – 64053 Pau cedex 9, de 9h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi
- Soit envoyées par mail à Carine Moulia : c.moulia@helioparc.fr

CRITERES DE CHOIX DU CANDIDAT

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères et sous-critères :

- 1. Prix de la prestation : 50%
- 2. Valeur technique : 50%
 - Adéquation fonctionnelle entre l'offre proposée et le cahier des charges : 20%
 - Qualité gustative et présentation : 15%
 - Proposition de solutions complémentaires et/ou innovantes en réponse aux objectifs fixés dans le cahier des charges : 10%
 - Références pour des prestations similaires auprès d'autres clients : 5%

Pour toute précision : Carine Moulia : c.moulia@helioparc.fr / 06 81 39 32 90